

## **L'autorité : la parabole du pacte magique**

Comment asseoir le pouvoir et l'autorité sur des bases inébranlables ? La parabole suivante explique comment y parvenir.

### **Une décision sans certitude**

Un de nos lointains aïeux, chef d'un clan de chasseurs-cueilleurs, réfléchit au lendemain. Pour que les siens aient à manger, il lui faut entreprendre une action efficace. Que faire ? Aller chasser dans la plaine de l'ouest ? Aller pêcher dans la rivière du sud ? Aller à la cueillette dans la forêt du nord ? Quoique chaque option ait une bonne chance d'être profitable, il n'a aucune garantie de résultat. Il ne peut se baser sur aucune certitude, mais il est contraint de prendre une décision. Son expérience va l'aider à faire, si ce n'est « le bon » choix, du moins un choix sensé et défendable devant son clan.

### **Le pacte magique**

Il sait aussi qu'il prend un risque inévitable dont la responsabilité est lourde à porter. S'il rentre bredouille, son autorité sera contestée : plusieurs membres du clan n'attendent qu'une bonne occasion pour prendre sa place de chef. C'est pourquoi il va chercher du soutien auprès du chamane du clan qui est un proche parent.

Tacitement et inconsciemment, en défendant leurs intérêts au fil des générations, ils convergent vers l'idée d'attribuer la décision à une divinité, ce qui les dégage de toute responsabilité. Leur rôle officiel consiste à rendre les dieux favorables. Le mécontentement populaire est ainsi préventivement dévié. En cas d'insuccès, il faut prier et faire des offrandes aux esprits. Cette pratique religieuse est décrétée indispensable à la survie du clan, donc obligatoire.

Le statut de chef est solennellement déclaré « de droit divin ». Une fonction du chamane, devenu prêtre, est, en tant que représentant des dieux, de légitimer le pouvoir en place qui, en retour, accorde une place privilégiée à la religion officielle. S'opposer à la volonté divine est plus grave encore que l'insubordination au chef et réclame un châtement exemplaire. La concession du chef - partager le pouvoir avec le prêtre - est largement compensée par le renforcement de leur autorité commune.

Les succès des puissants et les riches sont ainsi devenus des manifestations de la bienveillance des dieux. En orientant le discours vers la volonté divine, le pouvoir terrestre ne peut plus être contesté. Là se trouve la vraie magie dont on peut vérifier l'efficacité dans beaucoup de sociétés aujourd'hui encore.

## Un fil rouge de l'histoire

Lors de son sacre, le roi de France, afin d'être considéré comme le lieutenant de Dieu sur terre et de fonder sa légitimité sur le droit divin, devait jurer de « chasser des terres soumises à sa juridiction tous les hérétiques dénoncés par l'Église ».

Réciproquement, le pape accorde au roi de France le droit de nommer aux bénéfices majeurs – évêchés, abbayes – des candidats ensuite investis par le pape (Concordat de Bologne, 1516, entre Léon X et François I<sup>er</sup>). Le roi acquiert ainsi du pouvoir sur l'Église, ce qui renforce la convergence des intérêts.

Quant au sort du peuple, selon le principe *cujus regio, ejus religio*, la foi des sujets devait s'aligner sur celle du prince. Dans un contexte où la volonté des grands est imperméable à la tolérance, tandis que la propagande est radicalisée, les guerres de religion du XVI<sup>e</sup> siècle ont pu se développer dans un climat de haine sans limite. Le Paradis est exclusivement réservé à ceux qui combattent l'Erreur avec détermination. Il n'y a pas de salut pour les tièdes. Tuer ne suffit pas : il faut éventrer, énucléer, émasculer, noyer, bref étaler le mépris de l'autre puisque ce dernier n'est pas humain, mais démoniaque.

Le pape Pie V encourage sans réserve le massacre des protestants. En 1569, il écrit à Catherine de Médicis :

*Pleine de confiance, vous devez, en accord avec votre fils le Roi très Chrétien, employer toutes vos forces pour venger les injures faites à Dieu tout-puissant et à ses serviteurs, en traitant les rebelles avec une juste sévérité. C'est ainsi seulement que, leur ayant infligé la punition que mérite leurs forfaits, le Seigneur se laissera fléchir. N'épargnez aucun moyen, aucun effort pour que ces hommes exécrationnels périssent dans les supplices qui leur sont dus.*

Pie V fut béatifié et canonisé. Qu'il soit devenu un modèle catholique sape l'autorité morale de la papauté et ne donne pas envie d'être fidèle à l'Église !

Pour organiser une administration efficace, il est judicieux d'adopter le principe moral selon lequel « on doit parfois, pour un plus grand bien, accepter de faire le mal ». L'abus d'autorité est justifié par l'intérêt supérieur. Naturellement, « seule l'autorité a la compétence de décider ce qui vaut le mieux ». Et si, pour contenir une contestation, le recours à la répression devait s'avérer nécessaire, la référence à la volonté divine pourra aisément en justifier la rigueur.

Par exemple, l'Église peut expliquer qu'elle n'est en rien responsable des dérives de l'Inquisition, puisqu'elle s'est limitée à désigner où l'erreur doctrinale se nichait. Quant à l'exécution des sentences, elle peut s'en laver les mains, car les peines relevaient du bras séculier.

Dieu est fort utile pour justifier les privilèges. Ainsi en allait-il de la royauté de droit divin. Qui oserait contester l'autorité royale alors que celle-ci a été voulue et instituée par Dieu lui-même ?

*Ne cessons jamais de tenir le peuple sous le sceptre des tyrans ; protégeons les trônes, ils protégeront l'Église, et le despotisme, enfant de cette union, maintiendra nos droits [...]* [c'est-à-dire les privilèges de la noblesse].

Le marquis de Sade, dans *La Nouvelle Justine*

Dans le couple Église-État, il y a une dimension vraiment magique, au pouvoir explicatif infini.

Seuls quelques rares personnages ont eu le courage d'élever des objections aux incitations à défendre une vérité univoque. Ainsi Sébastien Castellion (XVI<sup>e</sup> siècle) qui disait :

*Tuer un homme, ce n'est pas défendre une doctrine, c'est tuer un homme.*

## **Le sacré**

Dieu est une panacée universelle, car Il est la réponse à toutes les questions. Il est de plus une source de pouvoir de ceux qui parlent en Son nom. La définition de ce qui est sacré, ainsi que l'établissement d'une hiérarchie dans le sacré, sont fortement influencés par les intérêts des élites et le type de régime politique en place.

Dans la notion de sacré s'impose l'idée que c'est l'Autorité, désignée par le clan ou la société, qui détermine ce qui est sacré sans aucune possibilité de remise en question. Les représentants de Dieu décrètent la loi divine, la codifient et contraignent au conformisme. Dans les sociétés pré-républicaines ou non laïques, le sacré et l'autorité sont intimement liés. C'est pourquoi, à toute référence au sacré, il faut opposer les questions « À quelle autorité se réfère-t-elle ? Quel pouvoir tend-elle à renforcer ? »

Le sacré est un sentiment, à mi-chemin entre l'autocensure et le tabou, dont une composante est une peur paralysante. Les institutions religieuses le cultivent afin de d'endormir l'esprit critique, renforcer la docilité, promouvoir la soumission et éviter toute remise en question.

Seuls les droits humains sont « sacrés », et l'Église ne les a jamais respectés, ni dans le passé, ni aujourd'hui, par exemple en matière d'égalité des sexes, de remariage, d'homosexualité et de pédophilie.

## **Aujourd'hui**

L'État doit accueillir tous les citoyens de la même manière, qu'ils soient chrétiens, musulmans, bouddhistes, sans religion ou autres. En conséquence, il ne peut pas prendre parti pour certaines communautés particulières, par exemple en se proclamant chrétien ou déclarant que certaines religions ont droit à un statut privilégié. Il doit manifester, y compris dans l'enseignement public, sa neutralité face aux croyances : pas de religion dans le fonctionnement de l'État !

## **L'impôt ecclésiastique**

L'impôt ecclésiastique est encore prélevé dans la majorité des cantons suisses. Il s'agit d'un reliquat du cléricalisme. L'État n'a pas à se mêler de la vie religieuse des citoyens en organisant les quêtes de l'Église.

## **Source**

Le texte ci-dessus est extrait du livre :

Marcel Délèze

[Résister à l'endoctrinement religieux](#)

Essai